

# FRANCE **CURLING** INFOS

LA LETTRE D'INFORMATION DE  
L'ASSOCIATION FRANCE CURLING

Sites web : <https://asso.alternaweb.org/francecurling>

<https://asso.alternaweb.org/ffcurling>

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/francecurling>

N° 24 – 25 février 2022

## **MENSONGES ET AFFABULATION MEDIATIQUES D'UN ELU FEDERAL**

Quelques jours après la lettre du président de la CSN Curling adressée aux licenciés de la discipline, un autre membre de cette instance, qui en compte 3, accorde deux interviews à une publication du « Dauphiné Libéré » et à un journaliste d'Eurosport. ( Pages 4 à 8 ci-après)

Plutôt que d'assumer le naufrage actuel du curling Français, il préfère utiliser une vieille méthode de politicien véreux, qui consiste à accuser son prédécesseur. Ainsi se répand t'il en mensonges et fariboles dans les deux médias, écornant ainsi encore un peu plus, si besoin était, l'image du curling et de sa fédération de tutelle. Cependant les chiffres et les faits sont têtus et viennent contredire son discours.

L'auto-proclamé entraîneur national depuis 2018 remplit de fait un triple rôle au sein des équipes messieurs et juniors garçons (composées jusqu'alors des mêmes 4 joueurs) : Père du skip, membre (un des trois) de la CSN Curling et entraîneur, malgré le fait qu'il ne possède qu'un BF2 (Brevet Fédéral), qui lui confère le droit d'initier et d'entraîner au sein de son club, sans rémunération.

Il ignore visiblement les critères de qualification olympiques, puisqu'il affirme qu'il faut « faire partie des dix meilleures équipes mondiales et des sept premiers en Europe, le tout sur les quatre années qui précèdent les JO » (« Qualification qui relève du parcours du combattant »). L'affirmation est erronée et pour le moins incomplète : Chaque année ce sont 13 équipes (et non pas dix) qui sont qualifiées pour les championnats du monde hommes et dames dont, jusqu'à 2022, huit Européennes. Les équipes participant aux mondiaux marquent des points pour la qualification Olympique, selon leur classement, au cours des deux championnats ( et non pas quatre) précédant les JO ; les huit nations ayant obtenu le plus de points olympiques sont alors directement qualifiées pour les JO suivants, toutes celles ayant participé à un mondial au cours des quatre années mais n'ayant pas obtenu suffisamment de points qualificatifs pouvant participer au tournoi de qualification olympique, qui attribue les deux places restantes. Peuvent également accéder au tournoi de qualification olympique les deux nations vainqueurs du tournoi de pré-qualification olympique accessible sur simple inscription à toute association membre de la WCF. Rien n'empêchait donc la France d'y tenter sa chance... Pour preuve la présence aux Jeux Olympiques de Pékin des équipes messieurs de Russie et du Danemark qui ont toutes deux évolué en groupe B Européens au cours de la dernière olympiade.

L'homme a également la mémoire tout à la fois courte et défaillante :

- Si l'on en croit le reportage du journaliste d'Eurosport il aurait entraîné « les bleus » de 1992 à 2007 : Pure invention ! Tout au mieux a t'il été nommé « coach » des équipes de France juniors filles et messieurs en 1992 et 1993, c'est-à-dire qu'il occupait, le temps de ces compétitions, nommé par le Comité National de Curling dont il était membre, le siège du coach. De même en 2000 et 2001 pour les championnats du monde juniors filles (qu'il a quitté avant son terme) et le mondial juniors filles groupe B. Il a par contre entraîné les équipes Espagnoles hommes en 2002 et 2003, et dames en 2002, les amenant à deux 18<sup>ème</sup> (sur 21) et 18<sup>èmes</sup> (sur 18) et une 19<sup>ème</sup> (sur 21) places Européennes, à l'époque où n'existait pas le groupe C.
- Il a d'autre part fait partie de la Commission Sportive Nationale de Curling qui « n'a rien fait » de 2010 à 2014, nommé par son président. Il n'a alors pas émis la moindre remarque sur l'absence de développement, qui selon lui aujourd'hui durait depuis 2002 ! Absence de développement d'ailleurs purement fictive, puisqu'en 20 ans, au cours desquels elle a été reconduite 5 fois par le vote des clubs, la CSN a permis de doubler le nombre de clubs ( de 12 à 24) et de licenciés grâce à sa politique sportive.
- Mais encore, au chapitre mémoire, il prétend que la FFSG (et donc la CSN) a voulu tout miser sur une équipe à partir de 2002 : En ce temps- là, et jusqu'en 2018, étaient organisés des championnats nationaux, auxquels six équipes par catégorie se qualifiaient via une coupe de France, et le champion de France représentait alors notre pays à l'international. Pas d'équipe choisie donc ! Et Monsieur Mercier a participé à ces épreuves à la tête de sa propre équipe, est devenu champion de France en 2001 et en 2004, a représenté notre pays en 2001 à Vierumaki , perdant la qualification mondiale contre l'Autriche, vainqueur du groupe B Européen et en 2004 à Sofia, où il termine 10<sup>ème</sup> sur 10 et relègue la France en groupe B Européen. Pour être complet il participe en 2015, en tant que skip, au championnat du monde mixte et termine 15<sup>ème</sup>.
- Toujours au même chapitre, il affirme qu' « après les JO de Vancouver (2010), cette équipe s'est arrêtée et le curling français s'est cassé la gueule ». Encore faux. L'équipe à laquelle il fait référence, et qui soit dit en passant a compté une bonne dizaine de membres en 12 ans, s'est arrêtée fin 2013 après sa participation au tournoi de qualification olympique au cours duquel elle n'a pas obtenu sa place aux Jeux de Sotchi. Cette même année la France était représentée en groupe A Européen par une jeune équipe du club de Saint-Gervais qui terminait 9<sup>ème</sup> du championnat continental. Les membres de cette formation (tous âgés d'une vingtaine d'années et expérimentés à l'international en tant que juniors), qui représentait la relève de la discipline pour les quelques années à venir se voyait demander par le DTN-adjoint en charge du curling, en août 2014, de contracter des prêts personnels pour financer leur préparation ! Après de multiples tergiversations il leur était finalement proposé, au mois d'octobre (pour une compétition Européenne fin novembre) un financement que deux d'entre eux refusèrent, écoeurés par les méthodes utilisées. Ces deux athlètes abandonnèrent alors immédiatement la pratique de la discipline. Thierry Mercier ne peut pas l'ignorer, puisque dans une tentative de sauver au moins une place en groupe B Européen, il était pressenti pour faire partie d'une équipe commando, refusée par le DTN-adjoint ci-dessus mentionné, avec pour résultat un forfait et une relégation en groupe C Européen.

Dans la même veine le garçon est un véritable mégalomane : « On peut très bien arriver au haut-niveau avec quatre personnes, mais il faudrait que **je** ne me consacre qu'à eux... Tous les moyens nous seraient alloués, on arriverait peut-être à aller aux JO avec cette équipe-là, mais on tuerait tout le reste ». Faut-il comprendre que l'absence du curling Français aux Jeux Olympiques relève de la décision de nos actuels dirigeants dans l'intérêt de la discipline ?

De même une « célèbre marque » aurait bien construit une halle à Brest, mais heureusement que le coach leur a déconseillé ! Imaginons un instant que ce fut vrai, la réaction de l' élu fédéral qu' il est serait tout bonnement scandaleuse.

Ne serions-nous pas là parvenus à un niveau de délire mégalomane qui relève de la faculté de médecine ?

Bon, les clubs, tout comme les joueurs qui « se croient trop beaux mais n' ont pas le niveau » (NDRL : selon l' intéressé) sont désormais prévenus : Prière de ranger toute ambition au placard. Pour une participation aux Jeux Olympiques il faudra attendre 2030, et avec l' équipe actuelle.

Car il faut bien le noter, le personnage n' évoque de le curling messieurs. Quid des catégories dames, double- mixte, en fauteuil roulant (Olympiques et paralympiques) mais également juniors garçons et filles, pour assurer l' avenir, ou encore mixte et vétérans pour permettre aux clubs d' espérer envoyer des formations à l' international, dans un cadre de développement des structures clubs ?

Organiser des stages est certes bénéfique, nul ne le conteste (Incident, Genève n' est pas la seule glace sur laquelle ils se déroulent puisqu' ils sont accueillis par certaines patinoires française, encore une « inexactitude ») . Ils permettent à tout curleur soucieux de progresser de le faire. Mais en faire un passage obligé pour participer à des championnats nationaux est juste une hérésie, compte tenu du coût tant en argent qu' en temps qu' ils représentent. D' ailleurs les clubs ne s' y sont pas trompés en ne participant plus, dans leur très grande majorité, aux compétitions nationales. (Quand elles sont organisées !) . Imaginons donc que sans stage, avec une simple préparation au niveau club, les équipes sont incapables de bien figurer au niveau national, et bien laissons les faire : Elles ne devraient pas, à en croire la logique de l' actuelle CSN, devancer les « stagiaires ». Chiche ?

Au travers des propos de « l' entraîneur national » membre de la CSN Curling transparait très clairement l' incompetence des trois dirigeants actuels du curling Français.

Si besoin était, elle est confirmée par le nombre de licenciés en 2019 (340 contre 373 en 2018 soit une chute de près de 10% en une saison, puis 195 en 2020) et par les résultats internationaux (26<sup>ème</sup> Européens messieurs en 2018, 20<sup>ème</sup> en 2019 et 2021) , ( 27<sup>ème</sup> et 26<sup>ème</sup> Européennes en 2018 et 2019 pour les dames, absentes en 2021) , ( 23<sup>ème</sup> mondiaux juniors en 2018, 14<sup>ème</sup> en 2019 puis 24<sup>ème</sup> en 2022), double-mixte (19<sup>ème</sup> en 2018, 35<sup>ème</sup> en 2019 et absents en 2021), absents en juniors filles et en curling en fauteuil.

Le curling Français mérite beaucoup mieux et peut y parvenir, pour peu qu' il s' organise pour s' autogérer au travers de structures choisies par ses clubs et leurs licenciés, soit dans une Fédération indépendante, soit au sein de la F.F.S.G.

Il appartient aujourd' hui aux clubs d' interpeller leur fédération de tutelle pour accéder à la satisfaction de leurs revendications. A défaut le curling Français sera définitivement classé dans la catégorie loisirs.

L' équipe France Curling- A vos côtés pour l' avenir du Curling Français



Privée de Jeux olympiques depuis 2010, l'équipe de France de curling vise les JO de 2030 pour signer son retour. Photo DR

## **JO DE PÉKIN 2022** Curling : pourquoi la France est encore aux abonnés absents

Dix. C'est le nombre d'équipes qui participent au tournoi olympique de curling, après une qualification qui relève du parcours du combattant. En retard dans plusieurs domaines, la France n'a envoyé personne en Chine. L'objectif des JO est plus lointain.



Douze années. C'était en 2010 lors des Jeux olympiques de Vancouver. Le 21 février de cette année-là, l'équipe de France de curling lançait ses dernières pierres sur la glace canadienne. Les curleurs français, Thomas Dufour, Tony Angiboust, Jan Henri Ducroz, Richard Ducroz et Raphaël Mathieu, terminaient leur tournoi par une défaite contre la Suisse (6-2) et finissaient septièmes sur dix.

Depuis, la France n'a plus participé aux Jeux que ce soit à Sotchi en 2014 ou à PyeongChang en 2018. Et Pékin-2022 ne permettra pas au curling français de retrouver les sommets.

« Le gros problème du curling dans le monde entier est qu'il n'y a pas de quotas pour les Jeux olympiques, explique Thierry Mercier, l'entraîneur de l'équipe de France. Pour se qualifier, il faut faire partie des dix meilleures équipes du monde. » Et, en plus, la régularité est tout aussi importante. « La qualification dépend des résultats obtenus lors des championnats du monde au cours de l'olympiade », ajoute-t-il. Il faut donc faire partie des dix meilleurs pays du monde et des « sept premiers en Europe », le tout sur les quatre années qui précèdent les JO. Un véritable parcours du combattant.

### **UN SPORT QUI ATTIRE POURTANT**

Le curling connaît un souci de licenciés mais c'est pourtant un sport qui attire. « Dans les clubs, il y a de fortes demandes pour venir faire des initiations ou des séminaires d'entreprises, révèle Laure Mutazzi Duponcel. C'est un sport accessible et qui permet de faire travailler l'esprit d'équipe donc cela plaît. » Mais ces découvertes ne se transforment pas en futurs licenciés.

### **Un déficit de licenciés...**

Si ce problème de résultats réguliers incombe à toutes les nations, la France a, elle, un déficit de licenciés. En 2019, la commission sportive nationale du curling ne comptait que 340 licenciés. Et parmi eux, il n'y avait que 39 mineurs. « Pendant vingt ans, rien n'a été fait en matière de développement », regrette le coach des Bleus.

« Il est difficile d'attirer des jeunes au curling. Ils sont attirés par d'autres sports, enchaîne Laure Mutazzi Duponcel, joueuse et trésorière du club de Saint-Gervais. En plus, il faut qu'ils soient quatre ou cinq du même âge pour créer une équipe et entre 13 et 20 ans, il est difficile de les garder avec les études ou les autres centres d'intérêt. Cela ne nous permet pas de maintenir un vivier suffisant. »

### **... et de moyens financiers**

Avec peu de licenciés, il est difficile pour la Fédération d'investir dans ce sport. Une attitude qui agace la joueuse. « La Fédération est prête à accompagner des équipes si elles sont médaillables. Mais pour cela il faut des moyens et du temps. » Laure Mutazzi Duponcel est persuadée qu'avec « de plus nombreuses infrastructures », il serait plus facile d'augmenter le nombre de licenciés. « En France, des pistes de curling il n'y en a que deux : à Saint-Gervais et à Megève. Le club de Lyon par exemple avait des créneaux de glace sur la patinoire, ce qui n'est pas l'idéal, tous les lundis de 22 heures à minuit. C'est trop compliqué d'attirer de nouvelles personnes. »

Mais quatre jeunes représentent l'avenir de la discipline et leur entraîneur est optimiste. « Avec moins de moyens il faut viser sur le long terme. On va tenter de gravir les échelons jusqu'au groupe A européen. L'objectif, ce sont les Jeux de 2030 et s'ils n'y arrivent pas, on espère qu'ils donneront l'envie à d'autres. »

Le curling en France est en souffrance mais l'espoir perdure.



## **JO PEKIN 2022 - POURQUOI LE CURLING FRANÇAIS EST-IL ENCORE ABSENT DES JEUX OLYMPIQUES ? PAR MAXIME DUCHER (EUROSPORT)**

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER - Avec une seule médaille olympique glanée il y a près de 100 ans, le curling tricolore peine à exister dans le gratin mondial. Si les maux sont profonds (manque de licenciés, de structures voire de considération), une nouvelle équipe vise l'aventure olympique de 2030, pour donner un souffle inédit à un sport longtemps moqué et ignoré par les Français.

Pierre qui glisse n'amasse pas titre. L'adage sied parfaitement au [curling](#) français. Depuis [les Jeux Olympiques](#) de Vancouver en 2010, l'équipe de France n'a plus goûté à la saveur des JO, et ne le fera pas plus à Pékin cette année. Pis, avec une seule médaille (de bronze) au compteur obtenue à domicile lors de l'édition 1924 à Chamonix (à relativiser car il n'y avait que trois équipes), les curleurs tricolores ne sont plus montés sur un podium olympique depuis près de 100 ans, et peinent déjà à se qualifier pour les disputer. Depuis l'aventure canadienne, le curling français a sombré, avant un sursaut et de l'espoir.

Mais que s'est-il passé depuis cette 7e place au Canada ? *"La Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) a voulu tout miser sur une équipe à partir de 2002, explique notre consultant Thierry Mercier, actuel entraîneur de l'équipe de France. Ils ont mis en place une structure et ont eu de super résultats. Mais en parallèle, la Commission nationale sportive de curling (CNS), qui gère le développement, n'a rien fait. Après les JO, cette équipe s'est arrêtée et le curling français s'est cassé la gueule."*

### **ON ARRIVERAIT PEUT-ÊTRE À ALLER AUX JO AVEC CETTE ÉQUIPE-LÀ MAIS ON TUERAIT TOUT LE RESTE**

Avec 400 licenciés sur le territoire, la France s'établit loin des 5000 Suédois à pratiquer la discipline, aussi bien dans des patinoires qu'en extérieur, à même la glace naturelle. Au Canada, pays de 38 millions d'habitants, près de deux millions de personnes ont déjà pratiqué au moins une fois la discipline. Mais sur le sol français, seul une vingtaine de clubs se partagent les patinoires tricolores, et uniquement trois pistes (Megève, Saint-Gervais et Pralognan-la-Vanoise) existent actuellement pour pratiquer le curling autrement que dans un coin de patinoire.

*"Il y a un manque de licenciés", certifie Thierry Mercier. "On peut très bien arriver au haut niveau avec quatre personnes mais il faudrait que je ne me consacre qu'à eux, ce qui est impossible. Tous les moyens nous seraient alloués, on arriverait peut-être à aller aux JO avec cette équipe-là mais on tuerait tout le reste. Donc on a préféré l'optique de développement", poursuit le coach.*

Depuis 2015 et après une coupure de huit ans, Thierry Mercier a en effet effectué son retour à la tête des Bleus, qu'il entraînaient depuis 1992. Pour lui, le problème réside également dans l'investissement, aussi bien financier

qu'humain. *"J'ai eu une proposition d'une célèbre marque pour bâtir une halle de curling à Brest. Mais on m'a dit 'bah non, on ne va pas aller faire du curling à Brest'",* se désole l'entraîneur. Ajoutez à cela un manque de concurrence à cause de *"joueurs qui se croient trop beaux mais n'ont pas le niveau"*, qui n'aide pas la délégation tricolore à progresser.

#### **OBJECTIF JO 2030**

Avant d'espérer participer de nouveau à l'aventure olympique, plusieurs paliers vont devoir être franchis. Il existe trois divisions en Europe : les groupes A, B et C. Après les JO de Vancouver, la France a été reléguée au fond du groupe C, mais depuis sept ans, une nouvelle équipe a été formée autour de quatre jeunes hommes alors tous âgés d'une quinzaine d'années. Quentin Morard est l'un d'entre eux : *"Mon père jouait au curling à cette époque et il m'a proposé de l'accompagner. C'était une sorte de pari au départ, et la blague est partie un peu loin maintenant"*, plaisante-t-il.

A court terme, le premier objectif du curleur et de son entraîneur est de retrouver la première division continentale. Ensuite, les championnats du monde pourront être entrevus si la France se classe parmi les sept premières nations européennes, et enfin, les JO seront à portée si les Français acquièrent une des huit places directement qualificatives. *"Le but ultime, ce sont les Jeux Olympiques"*, comme l'évoque Quentin Morard, que son coach n'entrevoit pas avant 2030.

#### **DES STAGES D'ENTRAÎNEMENT ORGANISÉS À GENÈVE**

Pour cela, des choses doivent changer. Aujourd'hui, et depuis la nomination de Nathalie Péchalat à la tête de la FFSG, les projets semblent aller dans le sens des curleurs, d'après Thierry Mercier et son protégé. *"La Commission nationale sportive du curling a mis en place des stages à Genève (Suisse) qui permettent de s'entraîner plusieurs week-ends dans la saison sur de la glace dédiée au curling"*, apprécie Quentin Morard.

Cette structure peut aider à augmenter la performance, mais ne sera pas le seul facteur déterminant. *"C'est un sport avec énormément de répétitions. La technique est 'facile' à atteindre mais c'est la régularité qui fait la différence à haut niveau, analyse le curleur. Sur un match, on peut concurrencer la Suède (ndlr : vice-championne olympique 2018), et derrière on peut perdre contre une nation bien plus faible."*

L'entraîneur reste optimiste pour le futur, mais appuie sur le travail qui doit être effectué par ses sportifs avant tout. *"Ce n'est pas parce que c'est du curling qu'il ne faut pas faire de préparation physique, assure-t-il. Vous avez vu les pros balayer ?! Au bout de 30 mètres, ils sont cuits. Mais ils sont affûtés physiquement."* Une dimension oubliée par de trop nombreux pratiquants selon Thierry Mercier, qui aimerait balayer d'un revers de pierre les clichés d'un sport désormais bien plus médiatisé en période olympique.